



Proposition

Des œuvres d'art partout dans le centre civique DDO

1. Résumé de l'exécutif

L'Association des artistes de Dollard (AAD), placée sous l'égide du Centre des Arts de Dollard (CAD), se propose d'accroître sa visibilité en fournissant des œuvres d'art à la Ville de Dollard des Ormeaux. L'objectif est de sensibiliser le personnel et la direction du Centre civique aux arts visuels, y compris les conseillers municipaux et également la communauté de DDO.

Le coût estimatif associé à cette proposition est de 2786 \$, somme à être payé par l'Association des artistes de Dollard. La Ville de Dollard serait responsable des coûts de main-d'œuvre associés à l'installation des œuvres.

2. Buts

- Pour embellir le bâtiment du Centre civique.
- Pour promouvoir l'Association des artistes de Dollard en tant que groupe d'individus talentueux sous la bannière de Dollard-des-Ormeaux;
- Pour fournir à la communauté des œuvres d'art originales et abordables;
- Pour encourager les artistes de la communauté à se joindre à l'Association.

3. Le Plan:

3.1 Vitrines

Le AAD fournira, à ses frais, 6 vitrines qui seront installées par la Ville à divers endroits du Centre civique. Des exemples comprennent le Bistro du nouveau bâtiment, le Centre des Aînés et le hall d'entrée de l'hôtel de ville.

Ces œuvres seront identifiées par une fiche installée au mur, sur laquelle on trouvera des informations sur l'artiste et l'œuvre d'art. De plus, cette fiche informera toute personne intéressée de contacter le CAD pour obtenir de plus amples informations.

En plus des vitrines, l'AAD fournira, à ses frais, des crochets pour accrocher des peintures à divers endroits du Centre civique. Ces crochets seront utilisés lorsque la sécurité n'est pas un problème, par exemple dans les salles de conférence du personnel, les salles à manger, le bureau du maire, etc.

Ces emplacements, 11 au total, ont été choisis comme introduction initiale à la présente proposition. Chaque emplacement sera approuvé conjointement avec un membre de la ville et, si désiré, est sujet à modification.

L'expansion de ce projet sera envisagée un an après le début de ce projet, en consultation avec la Ville.

3.2 Soumission des artistes:

Les soumissions pour les œuvres d'art se tiendront deux fois par année lors des réunions mensuelles de l'AAD, en septembre et mai, pour être installées le mois suivant. À la fin des 6 mois, les peintures seront remplacées par de nouvelles ou déplacées vers un endroit différent pour un public différent (c-à-d: les peintures de la salle de conférence pourront être déplacées vers le Centre pour personnes âgées). Ceci sera fait à la discrétion de l'AAD.

3.3 Le jury:

Les œuvres des membres de l'AAD seront choisies par un jury composé de 3 personnes. Ces membres du jury seront compensés par l'AAD pour leur temps, environ 3 - 4 heures, avec des honoraires de 50 \$.

Caroline Bischoff, en tant que représentante de la ville, approuvera les peintures avant leur installation. Le contenu religieux, les images vulgaires ou les nues ne seront pas acceptés.

3.4 Installation

La Ville apportera son aide lors de l'installation physique des peintures deux fois par an. La Ville fournira l'assurance nécessaire contre le vol et / ou les dommages aux peintures.

La Ville sera encouragée à acheter une de ces peintures à chaque année afin d'encourager les membres de l'AAD à continuer à soumettre leurs œuvres et afin aussi de se constituer une collection d'art permanente pour le Centre civique.

4. Conclusion

L'AAD est enthousiaste à l'idée de tendre la main, tant aux membres du Centre civique qu'à la communauté élargie de Dollard. C'est une excellente occasion de présenter et de vendre les œuvres d'art de leurs membres. Les employés que nous avons rencontrés en faisant les recherches pour cette proposition, étaient tout aussi enthousiastes à l'idée d'accueillir une œuvre d'art.

La connaissance du travail des artistes pourrait également inciter la Ville à considérer les œuvres originales d'art comme des cadeaux pour les employés partant à la retraite ou pour des raisons personnelles.

Le fait de fournir des œuvres d'art dans tout le bâtiment, encouragerait les employés, ainsi que le grand public, à visiter périodiquement la Galerie de la Ville afin d'en apprendre davantage sur les arts visuels et ainsi encourager le dialogue entre le milieu artistique et la Ville.